

2 Politique

Politique du logement

Ben Moubamba consulte les maires

CO.

Libreville/Gabon

LE vice-Premier ministre en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat Social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, assisté de la ministre déléguée, Edwige Essoukou épouse Bétha, a tenu une réunion de concertation avec les maires des communes de Libreville, d'Owendo, d'Akanda et de Ntoun. Une rencontre dont l'objet était la mise en place d'un nouvel ordre urbanistique. Après avoir fait l'état des lieux de la politique urbaniste dans le développement desdites villes de la province de l'Estuaire, les deux membres du gouvernement et leurs hôtes ont fait le constat d'une absence de planification urbaine en leur sein. Mettant en avant l'attribution anarchique de certaines terres.



Photo : Chris Oyame

Une phase de la séance de travail avec quelques maires des villes de l'Estuaire.

Au cours de cette concertation, les autorités publiques n'ont pas manqué de dénoncer l'occupation illégale des logements d'Alhambra à Angondjé, dans la commune d'Akanda et à Bikélé, dans la ville de Ntoun. A cet effet, le vice-Premier ministre a rappelé qu'il existe un arrêté qui suspend les attributions des terrains dans les zones non aménagées par l'Etat. A partir de là, il

considère que personne n'a plus le droit de s'installer dans les zones non aménagées par l'Etat. «*A contrario, poursuivra-t-il, la direction générale de l'Urbanisme va mettre à la disposition du pays de nouveaux outils de planification afin que nous ayons une production de nouvelles parcelles. Afin que les Gabonais qui ont le droit de s'installer sur des terrains et d'occuper*



Photo : Chris Oyame

Le vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba (droite) et la ministre déléguée, Edwige Essoukou épouse Bétha.

les espaces puissent le faire dans le strict respect de la loi». Non sans avertir : «*le vice Premier ministre, avec l'appui du gouvernement, du Premier ministre et du PR, n'autorisera pas le désordre urbanistiques*». Par ailleurs, cette rencontre lui a permis de faire trois grandes annonces. A savoir, la production des schémas d'aménagement urbain, la rationalisation de la gestion

foncière au Gabon et la création d'une plate-forme collégiale de réflexion et d'action qui sera sous la forme d'un comité de suivi mixte, composé de l'administration centrale et des collectivités locales. En outre, il a insisté sur la nécessité de désengorger la capitale gabonaise au profit d'autres localités. «*Nous avons fait le grand Libreville, maintenant, nous devons*

penser à développer l'arrière-pays. Nous avons besoin de développer les 9 provinces...nous allons produire des parcelles rationalisées afin que les gens puissent vivre une vie normale et avoir une terre enfin normalisée», a promis le vice-Premier ministre. Tout comme, il a rappelé l'importance du respect des dispositions légales en vigueur. «*Je voulais annoncer cela en rappelant la nécessité du respect des principes, des normes et des valeurs*». Au nom de ses collègues maires, le quatrième maire adjoint de la commune de Libreville, Julien-Florent Assoumou Akué, a évoqué, pour sa part, la loi organique qui régit les collectivités locales et l'administration publique. Tout en exprimant leur entière adhésion à la mise en place, par le gouvernement, d'un plan d'aménagement et d'urbanisation.

55e anniversaire de la coopération Gabon-Unesco

Un nouveau programme pour dynamiser le partenariat

SM

Libreville/Gabon

LE Gabon et l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) ont célébré, hier, le 55e anniversaire de leur coopération. Concomitamment avec la commémoration des 71 ans d'existence de cette organisation onusienne. Occasion pour les deux partenaires de procéder à la présentation officielle des grands axes de leur programme de coopération pour la période 2016-2017. Lequel devra être signé, dans les tout prochains jours, par les deux parties. Il faut dire que ce programme qui a fait l'objet de plusieurs mois d'examen, entre le Bureau de l'Unesco-Libreville, le gouvernement



Photo : Adjai Ntoutoume

Les officiels à l'ouverture des ateliers d'échanges.

et les autres personnes ressources concernées, tient compte des priorités du gouvernement déclinées dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et de celles de l'Unesco issues de sa stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2014-2021). Le programme est constitué de plus d'une vingtaine d'axes qui marquent une dyna-

mique nouvelle de travail entre le Gabon et ladite organisation. Notamment dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et autres tels que, la culture de la paix et la jeunesse. Le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Emile Kiki Mbou, a ainsi saisi l'occasion pour saluer, au nom du ministre de

tutelle cette coopération bilatérale. Tout en formulant le vœu de voir ce partenariat être davantage renforcé de façon plus concrète. Pour sa part, Vincenzo Fazzino, le Représentant de l'Unesco au Gabon, s'est également félicité des efforts de tous les acteurs ayant contribué à la mise en place dudit programme. Tout comme il a indiqué : «*les ac-*

tions envisagées dans ce programme de coopération seront mises en œuvre à travers la participation et les contributions de la famille Unesco du Gabon». À noter que ce double événement s'est déroulé au siège de l'Unesco, en présence de plusieurs personnalités. Notamment, le ministre d'Etat, en charge du Développement social et fa-

miliaire, Paul Biyoghe Mba, la Coordinatrice du système des Nations unies au Gabon, Marie-Evelyne Petrus-Barry, ainsi que plusieurs autres invités. L'objectif de ces retrouvailles étant aussi, selon le Représentant de l'Unesco, de «*rassembler la famille Unesco du Gabon (Commission nationale, clubs Unesco, écoles associées, chaires Unesco)*».



Photo : Adjai Ntoutoume

Une vue des participants.

Coopération Gabon-Zambie

Guy Blaise Nambo-Wezet présente ses lettres de créance au président zambien

J.K.M (Notes MAEF)

Libreville/Gabon

LE nouvel ambassadeur du Gabon en Zambie avec résidence à Luanda en Angola, Guy Blaise Nambo-Wezet, a récemment présenté, en compagnie de cinq autres diplomates, ses Lettres de créance au président zambien, Edgar Chagwa Lungu. C'était au cours d'une céré-

monie qui s'est déroulée au State House (palais présidentiel) de Lusaka. Suivant les usages protocolaires zambiens, le diplomate gabonais a prononcé une brève allocution dans laquelle il a loué «*la qualité des liens d'amitié et de fraternité existant entre nos deux pays*». Des liens qui, sur le plan politique, a-t-il précisé, se traduisent par une vision commune des deux chefs d'État sur un certain nombre de questions liées, entre autres, à la préservation de la paix

et la sécurité sur le continent, la lutte contre le réchauffement climatique, la criminalité transfrontalière, le braconnage, etc. M. Nambo-Wezet a exprimé son désir de voir cette communauté de vues se traduire, sur le plan économique, par une communauté d'intérêts à travers l'établissement des échanges économiques et commerciaux. D'autant plus que, selon lui, aucun accord bilatéral économique et commercial ne lie les deux nations.

A la suite du diplomate gabonais, le chef de l'État zambien s'est réjoui de l'accréditation de Guy Blaise Nambo-Wezet tout en se déclarant favorable au renforcement de la coopération avec le Gabon dans plusieurs domaines. Avant de se rendre au State House, Guy Blaise Nambo-Wezet a remis, quelques heures auparavant, les copies figurées de ses lettres de créance au ministre zambien des Affaires étrangères, Harry Kalaba.



Photo : D.R

L'ambassadeur du Gabon en Zambie, Blaise Nambo-Wezet (d), présentant ses lettres de créance au président zambien, Edgar Chagwa Lungu.